

Archives départementales

de Seine-et-Marne

ARCHIVES

MELUN ET L'ÎLE SAINT-ETIENNE



Les bords de Seine à Melun. En arrière-plan, l'île Saint-Étienne avec la collégiale et la prison. Carte postale, [XXe siècle]. (AD77, 2 Fi 4814)

Située sur le territoire de Melun, l'île Saint-Étienne est considérée comme une place forte **dès la période gallo-romaine**. Son occupation est semblable depuis le haut Moyen Âge à celle de l'île de la Cité à Paris : délimitée par des fortifications en bord de Seine, elle présente **une résidence royale importante dans sa partie occidentale, demeure du premier roi capétien Robert II (972-1031)**, et un ensemble religieux à l'est, la collégiale Notre-Dame de Melun (fondée par Robert II) et l'église Saint-Étienne.

Autre bâtiment emblématique de l'île aujourd'hui, **la prison de Melun s'installe sur les bords de Seine en 1811, près de la collégiale**, à l'emplacement de l'ancien Hôtel-Dieu Saint-Nicolas.

Après avoir fait de Melun une ville royale au Moyen Âge, l'île Saint-Étienne est devenue au XXe siècle un **pôle économique** important grâce à l'installation de **silos de 1934 à 1994. Aujourd'hui, elle est le centre culturel de Melun**, accueillant la médiathèque Astrolabe, le musée de la ville ainsi que l'université.